



Le 17 octobre 2022

VIA Courrier électronique et dépôt en ligne

Agence canadienne d'évaluation d'impact
Région du Québec
901-1550, avenue
d'Estimauville
Québec, QC G1J 0C1

À l'attention de : Gabriel Deraspe, Chef de projet par intérim, Bureau régional du Québec

**Re : QSL International Ltd. Projet de terminal portuaire de Sorel-Tracy
Commentaires de Kildair Service ULC sur le résumé de la description initiale du
projet**

Messieurs :

Nous vous écrivons pour vous faire part des commentaires de Kildair Service ULC (" **Kildair** ") sur le projet de terminal portuaire de Sorel-Tracy proposé par QSL International Limited (" **QSL** ") qui concerne le développement d'un terminal maritime dans la zone industrialo-portuaire de Sorel-Tracy pour le transport de vrac sec et des cargaisons surdimensionnées (" **Projet QSL** "), tel que décrit dans le résumé de la description initiale du projet.

Opérations Kildair

Kildair exploite un terminal de produits pétroliers incluant un quai sur le fleuve Saint-Laurent pour le transbordement de navires dans le port de Sorel-Tracy (" **Locaux Kildair** "). Les locaux de Kildair sont adjacents au site où le Projet QSL doit être développé.

Depuis 1987, Kildair exploite un terminal pétrolier maritime productif. Afin d'illustrer la portée et la complexité des opérations maritimes de Kildair, nous invitons l'Agence canadienne d'évaluation d'impact (" **ACEI** ") à considérer ce qui suit :

1. Le quai de Kildair est une infrastructure cruciale pour soutenir le haut niveau d'activité de Kildair. Entre 2018 et 2020, une moyenne de 145 navires ont fait escale à son quai avec une durée moyenne d'accostage de 2 jours représentant environ 290 jours d'utilisation soit environ un taux d'occupation de 80% sur une année.
2. La taille des navires que Kildair reçoit varie, la taille typique étant de 150 mètres de long mais pouvant occasionnellement atteindre 260 mètres de long (navires de classe Aframax)



- notez qu'à tout moment la longueur des navires amarrés aux installations de Kildair respecte la longueur de la ligne de propriété des Locaux Kildair.

Kildair craint que le projet QSL va obstruer la navigation et en particulier va entraver la capacité des navires à naviguer et à manœuvrer en toute sécurité vers et depuis le quai de Kildair.

En 2018, la Ville de Sorel-Tracy a acheté le terrain d'Hydro-Québec adjacent aux Locaux Kildair dans le but de le redévelopper. Kildair a été consultée par la Ville de Sorel-Tracy et a déclaré qu'elle ne s'opposerait pas à ce développement dans la mesure où ce réaménagement n'engendrerait pas de risques opérationnels supplémentaire pour les manœuvres des navires à destination et en provenance du quai de Kildair. De plus, ces commentaires ont été donnés sous réserve de droits et ne doivent pas être considérés comme une renonciation ou une reconnaissance de l'un des droits de Kildair.

Impact potentiel du projet QSL

D'après ce que nous pouvons déduire de la description initiale du projet QSL, le projet de développement proposé par QSL soulève certaines inquiétudes quant à la capacité de Kildair à assurer la sécurité de l'exploitation de son terminal pétrolier et la sécurité de la navigation des navires qui accostent à son quai ou qui en sortent.

Le quai proposé par QSL sera beaucoup plus long que le quai existant, ce qui pourrait compromettre gravement la capacité de Kildair à exploiter son terminal pétrolier. Il entraînera également une augmentation du trafic maritime, y compris l'accostage, la navigation et l'ancrage dans la zone immédiate. En particulier:

1. Il n'est pas clair comment un navire accosté au quai élargit que QSL propose positionnerait ses amarres. Il y a un risque d'un empiètement éventuel sur les terrains de Kildair, ce qui pourrait entraîner des enchevêtrements avec les amarres des navires accostant au quai de Kildair.

L'amarrage des navires aux bittes sur le rivage nécessite un accès ininterrompu, c'est-à-dire qu'il ne faut pas croiser les câbles des navires amarrés immédiatement à coté, comme ceux qui seraient probablement amarrés au quai élargit que QSL propose.

2. Pour que les navires puissent accoster au quai de Kildair, compte tenu notamment de la taille de certains d'entre eux, un espace libre suffisant doit être disponible pour leur permettre de manœuvrer. Les navires accostés chez QSL, ainsi que leurs ancres couchées et leurs amarres, affecteront probablement leur capacité à manœuvrer en toute sécurité.
3. Kildair est préoccupé par le fait que la construction d'un quai s'étendant plus loin dans le fleuve Saint-Laurent que le quai de Kildair entraînera une accumulation de glace entre le



quai de Kildair et le quai que QSL propose, ce qui entravera également la capacité des navires à manœuvrer, et notamment à accoster et à débarquer du quai de Kildair.

Nous avons été informés que QSL a commandé des simulations d'accostage et de navigation qui ont été réalisées par le *Centre de simulation et d'expertise maritime*. Un résumé de ces simulations ont été présentées à Kildair le 12 octobre. Les simulations ont utilisé les informations de conception du projet disponibles à l'époque, et les conclusions des différentes simulations suggèrent que la conception du nouveau quai ne devrait pas affecter les opérations de Kildair. Cependant, le rapport n'a pas été rendu public pour le moment, mais sur la base des discussions du 12 octobre avec QSL, et malgré les assurances de QSL, nous soulevons les préoccupations supplémentaires suivantes :

1. Le schéma de la ligne d'amarrage du quai QSL n'est pas encore complètement déterminé.
2. Le processus par lequel les amarres seront amenées aux bittes d'amarrage sur le rivage n'a pas été entièrement développé pour le moment.
3. Comme le quai sera principalement constitué de 2 sections flottantes, il est prévu que le quai QSL soit en service 9 mois par an, laissant le premier trimestre de chaque année sans aucune opération. Il n'est pas encore clair si les sections flottantes seront déplacées pendant les mois d'hiver ou laissées en place. Cette dernière possibilité soulève la question à savoir si l'accumulation/mouvement de la glace pourrait avoir un impact sur les opérations du quai et des navires de Kildair pendant les mois d'hiver.
4. Le temps et l'infrastructure nécessaires pour mettre le quai en service chaque printemps et le fermer à la fin de chaque année n'ont pas été abordés, et il n'est pas clair pour Kildair si ces 2 périodes/activités critiques constituent un obstacle potentiel aux opérations de Kildair.
5. Il n'est pas clair comment les mouvements de navires seront priorisés s'il y a une situation où 2 mouvements sont prévus en même temps (pour QSL et Kildair). Kildair aura-t-il la priorité puisque le quai et les installations de Kildair étaient en service avant que le projet QSL ne soit déposé ?

Cette liste n'est pas exhaustive et Kildair se réserve le droit de fournir des commentaires supplémentaires, notamment lorsque le rapport du *Centre de simulation et d'expertise maritime* sera rendu public.

Cette énumération illustre les effets potentiels que l'élargissement du quai proposé par QSL peuvent avoir sur la sécurité et la flexibilité opérationnelle des opérations de Kildair. Kildair demande respectueusement à l'IAAC d'ajouter ces commentaires au résumé des questions qui seront adressées à QSL.



Si le CCIA a besoin de clarifications sur les questions, préoccupations et commentaires énumérés ci-dessus, Kildair reste à son entière disposition.

Meilleures salutations,

KILDAIR SERVICE ULC

Daniel Morin
Président-directeur général